



Claude Taleb

tête de liste des Verts aux régionales 2010

Les constats

86 % des français sont favorables au développement de l'agriculture biologique.

76% considèrent qu'il s'agit d'une solution d'avenir face aux problèmes environnementaux.

44 % consomment au moins un produit bio par mois, 21% des consommateurs ont moins de 2 ans d'ancienneté (source : baromètre CSA / Agence bio 2008).

La consommation de produits bio a augmenté de 25 % entre 2007 et 2008, elle a de l'avenir.

87 exploitations en mode de production biologique soit 0.5 % de sa surface agricole utile, pour une moyenne française de 2.1 % !

La Haute-Normandie se classe au dernier rang des régions françaises.

Foncier, formation, accompagnement économique, organisation territoriale...

Les collectivités ont un rôle à jouer pour développer la bio dans notre Région.

AGRICULTURE : développer la "bio" en Haute-Normandie

EDITO

Du chemin a été parcouru depuis que le terme agriculture biologique est apparu dans notre langage dans les années 50. Encore taxée d'utopie, il y a peu, elle semble aujourd'hui faire l'unanimité et les déclarations d'intention se multiplient. En témoignent, les objectifs affichés par le plan Barnier "Agriculture biologique : horizon 2012" issu du Grenelle de l'environnement.

Au regard des enjeux économiques, sociaux, environnementaux, ils peuvent sembler modestes, l'agriculture biologique étant le modèle vers lequel devrait tendre l'ensemble de l'agriculture française, européenne, mondiale... C'est 100 % de production biologique que nous devrions viser. La Conférence internationale ONU/FAO sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire qui s'est tenue à Rome en mai 2007 confirme que l'agriculture biologique peut, entre autres, *"contribuer à la sécurité alimentaire, dont celle des pays riches également menacés par la crise des énergies fossiles, les changements climatiques et certaines faiblesses de la chaîne alimentaire"* (source : http://www.fao.org/organicag/ofs/docs_fr.htm).

Mais à une condition : celle d'être soutenue politiquement !

Ne nous leurrons pas. Les objectifs nationaux, aussi modestes soient-ils, seront difficiles à atteindre dans notre région. Tournée vers les grandes cultures, principales bénéficiaires des aides européennes de la Politique Agricole Commune (PAC), notre région a accumulé un retard indéniable.

Sans une réelle volonté politique, elle ne pourra le rattraper. C'est à l'ensemble des collectivités territoriales de se mobiliser, mais pas en ordre dispersé.

C'est pourquoi, nous avons choisi de présenter dans ce dépliant les leviers d'action qui permettront à la Haute-Normandie de relever le défi. C'est aussi pourquoi, nous proposons que la Région soit le chef de file de cette mobilisation.

Des objectifs nationaux inscrits dans le plan Barnier "Agriculture biologique : horizon 2012" issu du Grenelle de l'environnement

Tripler la production bio d'ici 2012.

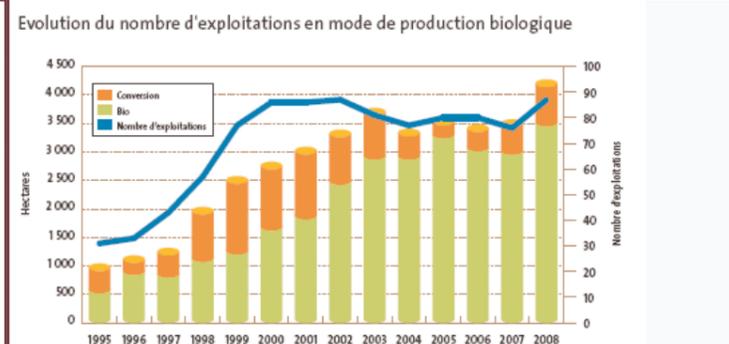
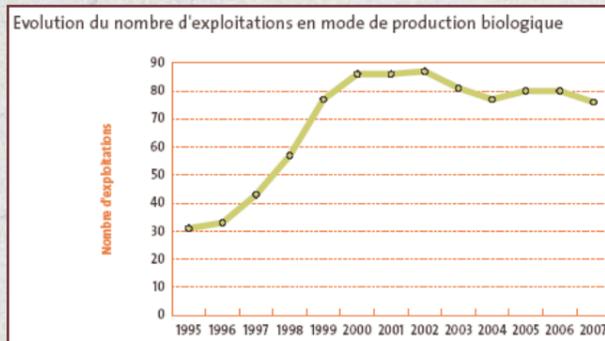
Atteindre 6 % de la surface agricole utile en bio en 2010, 20 % en 2020.

Proposer 20 % de produits bio dans la restauration collective en 2012.

Situation régionale

L'agriculture occupe 66 % du territoire haut-normand. Entre un département de l'Eure acquis aux grandes cultures et un département de Seine-Maritime encore marqué par la polyculture-élevage laissant toujours plus de place aux céréales, les modes de production biologique peinent à se développer. Le contexte international de spéculation sur les matières premières restait jusqu'à récemment favorable aux agro-managers céréaliers, et renforce paradoxalement le sentiment de risque à passer "en bio".

La Haute-Normandie à la traîne... des conversions qui stagnent depuis les années 2000 avec 6 conversions en 2006, 4 en 2007, 11 en 2008... mais une nette hausse en 2009 avec 27 conversions prévues.



Les freins

1. Des aides insuffisantes

Les agriculteurs bio perçoivent en moyenne 30 % de moins d'aides que les agriculteurs conventionnels, du fait de surfaces plus petites et d'un assolement privilégiant l'herbe et des cultures moins aidées dans le cadre de la PAC. A cela s'ajoutent les coûts relatifs à la modification des systèmes de production, aux investissements en matériel, une baisse des rendements. Lors de la période de conversion, les agriculteurs ne peuvent pas valoriser leurs produits sous le label AB et ne peuvent donc bénéficier de prix supérieurs. La conversion est déjà souvent une "révolution" dans la manière d'aborder son exploitation, aussi un appui spécifique à ces agriculteurs est nécessaire. A noter toutefois, qu'en 2009, l'Etat a acté un dé plafonnement des aides à la conversion et le doublement du crédit d'impôt. Le bilan de santé de la PAC prévoit un passage sur le 1er pilier des aides à la conversion et au maintien en 2011. Ces mesures, conjuguées à des hausses des prestations de la Région et des Départements, sont encourageantes mais restent à confirmer.

2. Un manque de références technico-économiques

Au-delà de la formation initiale, les agriculteurs bio expriment le besoin d'un accompagnement technique renforcé : obtention de références, cahier de conduite d'exploitation, recherche sur les variétés, etc. Ceci est particulièrement vrai pour le maraîchage. Un appui est fourni par le GRAB mais des efforts de recherche et de vulgarisation sont nécessaires.

3. Une formation sporadique

Les établissements agricoles de la région proposent au total 7 modules d'initiation. *Un certificat de spécialisation doit voir le jour à la rentrée 2009. Il n'existe en revanche pas de formation type Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) spécialisée dans la conduite d'une exploitation en production biologique* (quelque soit cette production).

4. Une filière inégalement organisée

La présence d'entreprises, Lactalis pour le lait, et de coopératives, Biocer pour les céréales et Normandie viande bio pour la viande bovine, conjuguée à de la vente directe, bénéficie au développement de ces filières.

En revanche, pour les fruits et légumes et pour la filière avicole, il n'existe pas d'organisme de collecte en Normandie. La commercialisation est faite directement auprès du consommateur, sur les marchés ou par l'intermédiaire des AMAP. Une plate-forme jouant le rôle de grossiste permettant de répondre à des commandes en nombre, notamment celles des collectivités, fait encore défaut.

5. Des enjeux environnementaux mal perçus

La prise de conscience par le monde agricole de la nécessité de préserver les milieux naturels et la biodiversité est encore trop perçue comme une contrainte dans l'exercice du métier.

6. Un foncier agricole soumis à la pression urbaine et des prix qui explosent

En Seine-Maritime, ce sont 1 400 ha de terres agricoles qui disparaissent chaque année (4 cantons en l'espace de 35 ans). *Le prix du foncier agricole (terres labourables) a augmenté de 60 % en dix ans* pour atteindre 7 570 €/ha en Seine-Maritime et 6 590 €/ha dans l'Eure, alors que la moyenne française est de 4 580 €/ha.

Accès au foncier :

Laurent Delaporte - maraîcher bio à Emanville (27)

"J'ai toujours voulu être agriculteur. Dès le BTS, j'avais décidé que ce serait en bio ou rien. Mon idéal était plutôt de conduire un troupeau de bovins. Mais quand on démarre sans terres, c'est pas évident d'obtenir 30 ha d'un coup! Alors j'ai persévéré en maraîchage sur le jardin familial et au bout de 5 ans d'activité, j'ai enfin pu acheter quelques hectares".

Laurent Delaporte a été confronté à la difficulté d'accéder au foncier, face à des porteurs de projets à l'agrandissement et s'est finalement vu proposer, en 2006, des terrains éclatés de surface faible (seulement viable pour une production de type maraîchère) et difficilement valorisables autrement que par le travail humain... Il est aujourd'hui installé sur 6.8 ha avec l'équivalent de 2.5 emplois à temps plein.

Un marché

La consommation française est en progression d'au moins 10 % par an depuis 10 ans. 4 français sur 10 consomment des produits bio au moins une fois par mois. Le chiffre d'affaires du marché des aliments bio a progressé de 1 milliard d'euros en trois ans (2006-2008, source : Agence Bio).

AMAP et autres systèmes de paniers

Apparues en France en 2001, les Amap sont plus de 1 000 sur le territoire français (chiffre fin 2008).

29 AMAP en Haute-Normandie, soit environ 1 270 paniers /semaine... ce sont plus de 1 700 familles concernées, soit 5 100 personnes et des projets de création qui se multiplient... et une structuration régionale nécessaire.

Des systèmes de paniers se mettent également en place à l'initiative d'associations (Saveurs et savoirs, Le potager de Beaumesnil, Manger local en Normandie), de producteurs (sur l'agglomération rouennaise, Potimarron) et des chambres d'agriculture.

Magasins spécialisés

53 magasins spécialisés dans la Région dont 6 de l'enseigne nationale Biocoop (enseigne qui identifie la Seine-Maritime comme une des zones d'implantation prioritaire).

Vente directe / marché

Plus de 20 exploitants en vente directe, et une présence sur 18 marchés avec du "bio".

Restauration hors domicile

Restauration collective (primaires, collèges, lycées mais aussi entreprises), 2 restaurants entièrement bio et certains s'approvisionnant partiellement en bio.

Dynamique à laquelle il faut ajouter les hyper- et super-marchés généralistes dont le chiffre d'affaires du rayon bio a crû de 39 % entre 2007 et 2008.

Demande locale en hausse

Marie Mabilie - Présidente de l'Amap des Plateaux nord et porte-parole 76 des Amap

"Quand une amie nous a invité en juillet 2004 pour nous expliquer le principe des Amap, j'ai été enthousiaste tout de suite : lier des préoccupations somme toute quotidiennes et un combat écologique, et cela dans un petit panier !

Il n'y avait pas plus concret. Et puis, il y a eu une longue année de structuration sur Rouen, avant de manger nos premières carottes.

Ensuite, le succès fut au rendez-vous et devant la demande croissante de citoyens préoccupés comme nous de bien manger, tout en sauvegardant une agriculture de qualité et de proximité, il fallait décentraliser et d'autres Amap sur l'agglomération se sont montées. Nos premiers 10 paniers sur les Plateaux nord de Rouen ont été distribués en juin 2007. Aujourd'hui, nous sommes une quarantaine d'adhérents pour 30 paniers de légumes hebdomadaires (car des familles ne viennent que tous les 15 jours). En tout 5 producteurs nous fournissent en légumes, produits laitiers, poulets et produits de la pomme.

Toutes les Amap ont encore des listes d'attente et ce sans aucune publicité. Il manque un accompagnement pour les maraîchers qui veulent s'installer en bio, certains y parviennent mais au prix d'efforts énormes, c'est dommage car la demande est là. Ces métiers sont en plus créateurs d'emplois, encore faudrait-il que ces futurs exploitants puissent être aidés, pour se lancer."

Le bio plus cher ?

Les produits bio sont entre 5 et 300 % plus chers que les produits non bio, selon leurs types et les modes de consommation. Autant dire que la fourchette est large... Toutefois, l'agriculture conventionnelle bénéficie :

- de subventions plus importantes que l'agriculture biologique,
- d'économies d'échelle dans les étapes de transformation et de distribution.

Cela contribue ainsi à faire baisser les prix.

Qui plus est, les prix des produits "conventionnels" ne tiennent pas compte des externalités négatives dont ils sont à l'origine : pollution, désertification des campagnes, perte d'emplois... Les produits biologiques reflètent la réalité des coûts de production (notamment de main d'œuvre) et répondent à un objectif de rémunération par les prix (et non par des primes !).



Un maraîcher conventionné en agriculture biologique travaillant avec les Amap

Un environnement préservé

Souvent cité par les consommateurs comme facteur explicatif de leurs achats de produits biologiques, l'aspect santé ne s'arrête pas à l'humain. Un mode de production biologique est aussi bénéfique à l'environnement et, en premier lieu, au support de toute production agricole, la terre.

Préservation des sols, prévention des inondations

L'agriculture biologique privilégie la restauration de la biodiversité du sol, dont les vers de terre qui contribuent à son aération, à une meilleure infiltration de l'eau, stimulent la croissance des plantes, etc.

On estime qu'un sol sous prairie permanente comporte une dizaine d'espèces de vers de terre différentes, ce qui équivaut à une biomasse de l'ordre d'une tonne par hectare et à une abondance de 200 vers par m². Le même sol exploité dans un système viticole voit son abondance en lombriciens diminuer et varier entre 1 et 70 individus par m². Dans les sols labourés des plaines céréalières, les populations sont encore plus faibles (1 à 10 vers par m², soit une biomasse de 50 kg / hectare)

Privilégiant les associations de culture et les rotations nombreuses, l'agriculture biologique limite les périodes de temps pendant lesquelles le sol est nu, diminuant le ruissellement, l'érosion et les risques d'inondation, et restaure la biodiversité du sol, contribuant à entretenir sa fertilité naturelle.

Préservation de la ressource en eau

L'agriculture intensive entraîne des pratiques préjudiciables pour les ressources en eau. Elle serait à l'origine de 70% des résidus phytosanitaires et des nitrates présents dans les eaux. *Dans notre région, le coût de la dépollution en nitrate et pesticides est estimé à 50 €/hab/an.* En 2008, 1 habitant de Seine-Maritime sur 8 a consommé une eau dépassant les normes en pesticides.

L'expérience de Munich

La ville de Munich a fait le pari de l'agriculture biologique en incitant les exploitations du périmètre de captage de son eau à la conversion. Résultat : 15 ans après, l'eau de la ville ne subit aucun traitement. *La prévention par l'AB revient à 0.01€/m³ là où la dépollution coûte 0.23€/m³.*

Maintien de la biodiversité des champs, au premier rang de laquelle les abeilles

Les systèmes d'agriculture biologique constituent des sanctuaires pour les abeilles. Essentielles à l'agriculture, leur activité de pollinisation bénéficie à la majorité des cultures fruitières, légumières, oléagineuses et protéagineuses, etc.

Depuis quelques années les populations d'abeilles ne cessent de diminuer avec des taux de surmortalité qui atteignent 30 à 35 %, voir 50 %. Certains pesticides comme le Cruiser sont clairement mis en cause. Les pratiques agricoles, et en particulier l'épandage de pesticides, menacent également la survie de nombreux oiseaux des campagnes (alouette des champs, bruant jaune, perdrix grise, caille des blés...).

Aides économiques / aides au développement rural

Laurent Moinet - Agriculteur bio

"Moi, je suis content d'être un jardinier de l'espace.

Une part importante du revenu des agriculteurs est désormais assurée par le versement d'aides directes publiques. Le virage a été pris en 1992 avec la mise en place d'aides à l'hectare pour le secteur des grandes cultures, présentées à l'époque comme des aides compensatoires à la baisse des prix. Depuis cette tendance n'a cessé d'être amplifiée.

Les agriculteurs ont mal vécu cette mutation, ayant le sentiment qu'on porte atteinte à leur dignité de producteurs. Les exploitants agricoles ne veulent pas être considérés comme des jardiniers de l'espace rural.

Mais, cette nouvelle image ne me gêne pas, au contraire. Je pense qu'aujourd'hui la production d'aliments n'est plus l'unique mission des agriculteurs, et qu'une autre mission doit prendre une part aussi importante : la gestion de l'espace. Plus exactement, je crois que notre société moderne doit repenser le rapport que nous entretenons avec la nature et que nous, agriculteurs, sommes en première ligne pour contribuer à relever ce défi.

Cela suppose que nous assumions cette nouvelle mission rémunérée par des aides directes publiques."

La santé avant tout

Les agriculteurs : premières victimes des produits phytosanitaires

Le Professeur et cancérologue Dominique Belpomme, estime que " 30% des cancers sont liés à des pratiques addictives (tabac, alcool...), et 70% sont liés à l'environnement ". Ainsi, selon la Fédération Nationale des Centres de lutte contre le Cancer, " En France, les pesticides utilisés pour des terres labourables favoriseraient les cancers du pancréas et du rein, tandis que ceux utilisés dans les vignes favoriseraient les cancers de la vessie et du cerveau. " En bannissant le recours à ces produits, l'agriculture biologique protège également les travailleurs de la terre. L'épidémiologiste Isabelle Baldi, de Bordeaux, a montré que le risque de cancer du cerveau était multiplié par 2,58 pour les sujets les plus exposés aux pesticides et même par 3,28 pour le gliome, une tumeur du cerveau au pronostic sombre (1). Isabelle Baldi a également démontré que les personnes âgées ayant été professionnellement exposées aux pesticides avaient 5,6 fois plus de risques de développer la maladie de Parkinson et 2,3 fois la maladie d'Alzheimer. La Lymphoma Foundation of America a dressé la liste de toutes les études disponibles sur la relation entre le cancer des lymphocytes et les pesticides. *Sur 99 études trouvées, 75 indiquent une relation positive entre les pesticides et la maladie.* Comment les défenseurs des pesticides peuvent-ils encore continuer à affirmer qu'il n'existe pas de preuve sur les effets des pesticides sur la santé ?

(1) I. Baldi "Pesticides et tumeurs cérébrales chez l'adulte", étude Cerephy à l'occasion du colloque *Cancers professionnels* organisé par l'ARC et la FNATH, Paris, 22 mars 2006.

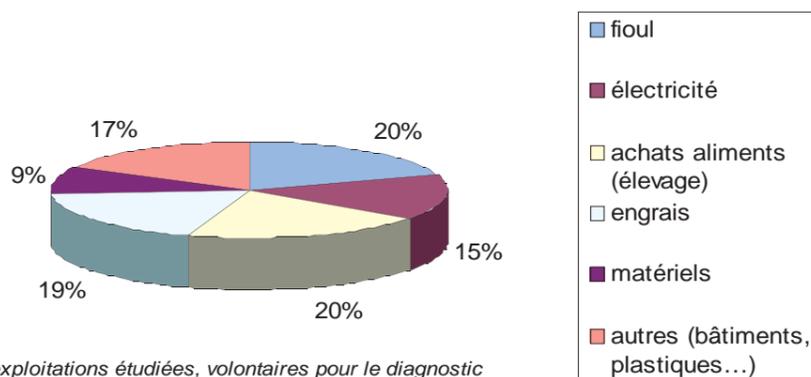


Agriculture, énergie et émissions de gaz à effet de serre

Sur une consommation d'énergie nationale, tous secteurs confondus, de 162 millions de tonne équivalent pétrole (Mtep) en 2007, l'agriculture représente un peu moins de 2 %. En revanche, l'agriculture, c'est 19 % des émissions de gaz à effet de serre en France, émissions liées à cette consommation d'énergie (Fioul, électricité, gaz...) mais aussi aux épandages et au travail des sols agricoles, à la fermentation entérique du bétail et à la gestion des déjections animales.

En 2009, 35 millions d'euros seront consacrés au plan de performance énergétique des exploitations agricoles. Ces crédits ont vocation à financer des diagnostics énergétiques et des projets de maîtrise de consommation d'énergie et de production d'énergies renouvelables. Que trois exploitations sur dix soient performantes énergétiquement d'ici 2013, tel est en effet l'objectif proposé dans le cadre du Grenelle de l'environnement. L'agriculture biologique peut-elle y contribuer ?

Part dans la consommation d'énergie de l'exploitation
(source : Etude "Consommation d'énergie et émissions de GES des exploitations agricoles ayant réalisé un diagnostic Planète" ; par Solagro pour l'Ademe ; mars 2007)



Bilan énergétique

La plupart des exploitations subissent la hausse du coût du pétrole de manière indirecte à travers les engrais azotés. *Le coût du pétrole pèse autant sur le revenu à travers les engrais que par l'énergie directe.* Structurelle, cette hausse doit conduire à s'interroger sur des pratiques et des conduites d'exploitation largement fondées sur la mécanisation et l'utilisation de produits issus de la pétrochimie. Ne consommant pas d'intrants issus de la pétrochimie, le bilan énergétique à l'hectare de l'agriculture biologique est meilleur.

Toutefois, ce constat est à relativiser en fonction des spécialisations. En grandes cultures, le recours à des cultures associées de légumineuses concoure également à l'autonomie énergétique. Mais, nous savons également, qu'en maraîchage et horticulture, l'énergie totale représente environ 17% des charges variables.

Des études comparatives des bilans énergétiques des exploitations, par spécialisation (grandes cultures, polyculture-élevage, maraîchage...) et par système d'exploitation (conventionnel, biologique) sont menées dans plusieurs régions françaises, sur la base notamment des diagnostics Planète. D'ores et déjà des premiers résultats viennent confirmer l'intérêt de la conduite biologique dans la diminution de la consommation énergétique.

Gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre des exploitations agricoles sont liées à la fabrication des engrais, des machines ou des matériaux des bâtiments mais aussi bien sûr aux transports. *L'agriculture intensive est basée sur la mondialisation des échanges et donc des transports planétaires des matières premières et des produits agricoles finis.* L'empreinte écologique de ce mode d'agriculture est énorme.

En revanche, des pratiques de l'agriculture biologique comme l'utilisation accrue du pâturage réduisent les émissions liées aux déjections. *Evidemment, le choix d'une production biologique doit être étroitement associé à celui d'une agriculture locale, au développement des circuits courts, afin d'éviter des flux de marchandises énergivores et émetteurs de gaz à d'effet de serre.*

Réseau de démonstration " diagnostic énergétique de l'exploitation agricole " - CFPPA d'Obernai et OPABA

Une trentaine de fermes étudiées (14 en bio, 15 en conventionnel) et trois principaux systèmes agricoles alsaciens (grandes cultures, cultures spécialisées, polyculture-élevage). Alors que les consommations moyennes du groupe biologique s'élèvent à 520 EQF/ha, celles du groupe conventionnel sont de 816 EQF/ha, soit 57 % de plus.

Qu'est-ce qu'un diagnostic PLANETE ?

Le bilan Planète est un outil permettant de calculer les consommations d'énergie, leur répartition par poste, de quantifier les " sorties " de l'exploitation et les émissions de gaz à effet de serre d'une exploitation agricole (dont celles relatives à la fabrication des intrants). En situant ainsi l'exploitation par rapport aux références Planète, il permet de proposer des améliorations relatives aux pratiques agricoles (économie) et par substitution d'énergie avec des renouvelables. Il a été développé par Solagro (www.solagro.org) sur la base de l'analyse du cycle de vie (financement possible par les Départements).



Retombées économiques

Avec une tendance lourde à la disparition de l'emploi agricole dans un contexte de chômage généralisé, le développement de l'agriculture biologique constitue une réponse partielle au problème de l'emploi rural. Les études montrent également que ces exploitations sont viables économiquement.

Gisement d'emplois pour nos territoires

- Installations de nouveaux agriculteurs sur des exploitations plus petites et plus exigeantes en main d'œuvre : **en moyenne 30 % de main d'œuvre en plus en bio qu'en conventionnel.**
- Nouveaux métiers liés au contrôle, à la qualité et à l'encadrement de la filière : 1 conseiller pour 30 conversions, 1 conseiller pour 17 exploitations, 1 contrôleur pour 210 producteurs.
- Création d'emplois dans la distribution : coopératives, petites surfaces spécialisées, etc.
- Maintien et redéploiement d'emplois dans la transformation, la collecte, la distribution.

Viabilité économique des exploitations

Les bons résultats économiques réalisés par les exploitations bio sont liées à :

1. **l'autonomie** : recherche de complémentarité entre les productions et d'autonomie par rapport à l'extérieur,
2. **la baisse des coûts d'exploitation** :
 - productions végétales : pas d'intrants, ni de produits phytosanitaires,
 - productions animales : préférence donnée à des races locales plus résistantes, accent mis sur la relation éleveur/animal permettant d'anticiper les problèmes sanitaires, pas de course à la productivité et d'épuisement des animaux d'où une baisse des coûts vétérinaires,
3. **la reconnaissance de la qualité par un prix d'achat plus élevé** cela assure la rentabilité des exploitations. En mai 2009, les 1 000 L de lait bio étaient rémunérés 430 € par Biolait, les 1 000 L de lait conventionnel par les autres laiteries, 260 €. Alors que les céréaliers et producteurs laitiers conventionnels sont en crise, les producteurs bio sont moins touchés, les prix se maintenant et les dépenses en intrants étant plus faibles.

Restauration collective

Christophe Hébert - Directeur de la restauration collective de la Ville d'Harfleur - Président de l'association nationale des directeurs de restauration municipale ANDRM (extraits des Actes du colloque "Mieux consommer pour une santé durable - mars 2008 ")

" Dès 1993, nous avons commencé à réfléchir à ces problématiques : la restauration scolaire [...] avait [...] une mission nutritive. Avant, dans les années 1980, nos collègues [...] ont été confrontés à une problématique économique et à l'ouverture de cette restauration publique aux sociétés privées. Cette ouverture au privé s'est traduite rapidement par une course à la réduction des coûts, et, vous en avez tous fait l'expérience, à la diminution de la qualité. Nous avons considéré que cette notion de service public dépassait très largement cette problématique nutritive pour embrasser des problématiques de santé publique, d'éducation, mais aussi économiques, puisque l'on gère les deniers publics avec lesquels il n'est pas question de faire n'importe quoi. [...] Une charte s'est construite autour de cette approche globale et dès 1998, [...] nous avons un principe qui était le rapprochement avec l'agriculture locale [...] Plus de 400 producteurs locaux étaient capables de présenter des produits du terroir. Il faut aborder la question du prix dans son ensemble : il faut prendre en compte le coût global de ce que cela représente et les économies générées. Il ne s'agit pas forcément des économies sonantes et trébuchantes au niveau de la ville, mais sur le plan régional ou local. [...]

Exemple de la filière lait

(source : CER France Normandie, CER France Normandie, étude réalisée à partir des clôtures comptables des 5 départements normands sur la campagne laitière 2007-2008)

| | Laitiers bio | Laitiers conventionnels |
|---|--------------|-------------------------|
| Echantillon | 48 | 2152 |
| Frais véto / Vache laitière (VL) | 33 | 63 |
| Frais d'élevage / VL | 74 | 110 |
| Coût Surface Fourragère Principale / ha | 96 | 307 |
| Prix du lait / 1 000 L brut | 347 | 309 |
| Marge brute / 1 000 L | 285 | 201 |
| Marge brute / VL | 1 353 | 1 254 |

La filière est moins productive mais plus rémunératrice avec un écart de résultat par UTAF (personne active) de 4 000 € en faveur des bio.

Organisation des filières

Denis Langlois - E'Caux Centre - Yvetot (76)

S'organiser pour répondre à la demande : " Aujourd'hui dans notre région, (...), on est sur un circuit très restreint pour le bio, trop marginal pour arriver à développer l'agriculture biologique pour l'ensemble de la population. Il faut donc mettre en œuvre des outils adaptés pour pouvoir satisfaire la demande. "

C'est l'objectif de l'E'Caux Centre qui prévoit : une centrale d'achat, un centre de production et de formation en maraichage, une boulangerie pour les collectivités, deux boutiques et une pépinière d'entreprises, le tout en bio, avec à la clé, une quinzaine d'emplois directs et une centaine d'emplois indirects.

Le souci de l'ancrage territorial : " L'E'Caux Centre est fait pour fonctionner sur un rayon de 35 km autour de son point d'ancrage. Au-delà, il faut dupliquer pour mailler le territoire. "

L'E'Caux Centre a pour vocation la production biologique. De fait, la main est tendue vers les agriculteurs soucieux d'évoluer, d'améliorer leurs pratiques et qui expriment le besoin de se former. "

Le risque de se voir imposer des conditions par les centrales d'achats des supermarchés : " L'E'Caux Centre par son organisation en SCIC permettra le débat démocratique entre consommateurs, producteurs, salariés... pour garantir les valeurs du projet et le bio. "

Une alimentation plus saine

Des produits de qualité pour une meilleure alimentation et une bonne santé

Les bienfaits pour la santé humaine sont souvent mis en avant, il reste cependant difficile de les mesurer. En revanche, de nombreuses études montrent que les aliments issus d'une agriculture conventionnelle présentent des résidus de pesticides et autres produits chimiques. *En France, en 2006, 44 % des fruits et légumes testés par le MDRGF ont réagi positivement à la présence de pesticides. Faire le choix d'une alimentation biologique, c'est diminuer ce contact avec des résidus chimiques.* C'est bien souvent aussi repenser son rapport à l'alimentation et privilégier une alimentation de produits moins transformés et donc moins sujets à des teneurs importantes en matières grasses, sel et autres additifs.

Leviers d'action

Les Verts sont favorables à ce que les collectivités territoriales soient force de proposition, d'impulsion et d'accompagnement de politiques agricoles ambitieuses. Toutefois, nous attirons l'attention sur les limites de politiques territoriales qui ne sauraient être un palliatif des conséquences des choix hasardeux de l'Europe et de l'Etat. En effet, nous rappelons que, quelle que soit l'ambition des politiques mises en place par les collectivités territoriales, ces dernières restent soumises aux orientations de la Politique Agricole Commune et, plus encore, à sa déclinaison par l'Etat français. C'est donc dans les interstices et en fonction de leurs compétences que les collectivités peuvent et doivent agir.

Conscients qu'une réforme de la PAC est nécessaire avec notamment une réorientation massive des aides du premier pilier vers les exploitations respectueuses des hommes et de l'environnement, nous avons choisi de montrer que d'autres agricultures sont possibles. Nous présentons donc ci-dessous des propositions relevant des compétences des communes, des communautés de communes, des départements et de La Région. De part ses compétences économiques et d'aménagement du territoire, nous proposons par ailleurs que La Région soit le chef de file de cette politique concertée et coopérative et qu'elle élabore en ce sens un contrat avec les autres collectivités.

FORMATION / RECHERCHE

Objectif : sensibiliser/former/accompagner les agriculteurs dans notre région pour les fixer

Sans producteurs formés aux pratiques agronomiques, sans techniciens en capacité d'appuyer les conversions, sans référentiels technico-économiques, la conduite biologique reste un pari risqué pour les candidats...

Rappelons que la mutation vers une agriculture intensive dans les années 70 ne s'est pas faite toute seule, elle a été accompagnée, pour ne pas dire imposée, par les professionnels des organismes consulaires, des coopératives et des industries agro-alimentaires. Un même effort doit maintenant permettre le virage vers la reconversion de l'agriculture, ce qui suppose :

- d'informer et communiquer sur la viabilité économique et l'existence de débouchés,
- de créer une filière BPREA agriculture bio (spécialisée en maraîchage par exemple),
- de préparer les formateurs (les futurs conseillers de chambre d'agriculture, de coopératives, ...),
- d'inclure dans le Grand Réseau de Recherche "Végétal agronomie et transformation des agro-ressources" une section dédiée à la recherche agronomique et à l'élaboration de références technico-économiques.

AIDES ÉCONOMIQUES AUX AGRICULTEURS

Objectif : offrir une incitation économique à la conversion avant que la rémunération par les prix ne prenne le relais

Lors des premières années de la conversion, des investissements sont nécessaires. Les rendements baissent alors que les produits ne sont pas encore valorisables en bio, ce qui suppose de :

- soutenir la conversion par une aide spécifique, suivie d'une aide au maintien dégressive pendant les 5 années suivant cette période pour pérenniser l'activité
- créer une aide à l'investissement spécifique bio.



Festival des "1001 légumes" de Beaumesnil

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

Objectif : Pérenniser les exploitations

Les intrants issus de la pétrochimie étant prohibés, ce sont donc les pratiques agronomiques qui doivent être remises au goût du jour : rotation, associations de cultures, prévention des maladies végétales et animales, etc ; autant de pratiques qui demandent du temps d'observation et d'expérimentation. Souvent associée au développement des activités de transformation et de commercialisation, la pratique biologique suppose l'acquisition de nouveaux savoir-faire, ce qui suppose de :

- soutenir le recrutement de conseillers spécialisés,
- faire bénéficier les agriculteurs de l'expertise acquise par La Région en matière d'accompagnement économique des porteurs de projet et des créateurs d'entreprises.

ACCÈS AU FONCIER

Objectif : permettre un maximum d'installations dans la Région, limiter le mitage agricole et contenir l'expansion urbaine

De plus en plus souvent non issus du monde agricole, les candidats à l'installation bio sont confrontés aux prix prohibitifs des terres et du bâti agricoles. Bien qu'étant l'une des priorités de La SAFER, ils ne se voient le plus souvent proposer que des terres dont personne ne veut... Les candidats à l'installation en bio ont des projets de plus ou moins grande envergure, aussi sérieux que les conventionnels, ce qui suppose :

- de passer un contrat avec la SAFER exigeant qu'à caractéristiques socio-économiques égales, un candidat en bio soit privilégié,
- d'accélérer l'achat d'espaces naturels sensibles et de contractualiser avec des porteurs de projet pour leur revalorisation écologique,
- d'inclure des orientations sur le bio dans la Charte du PNR avec laquelle les PLU et SCOT puissent être compatibles.

Liens

EN RÉGION

AMAP de Haute-Normandie : <http://amaphn.free.fr/>

Civam apicole de Haute-Normandie : www.civam276.org

E'Caux centre : <http://ecauxcentre.over-blog.com>

Groupement régional des agriculteurs biologiques de Haute-Normandie : www.bio-normandie.org

AU NATIONAL ET À L'INTERNATIONAL

Agriculture bio:

Fédération nationale des agriculteurs biologiques (FNAB) : www.fnab.org

International Foundation for Organic Agriculture (IFOAM) : www.ifoam.org

Energie :

ADEME : www.ademe.fr

Solagro : www.solagro.org

Foncier :

Terre de liens : www.terredeliens.org



Glossaire

AB : agriculture biologique

AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

BPREA : Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

GRAB : Groupement régional des agriculteurs biologiques

MDRGF : Mouvement pour le droit et le respect des générations futures

PAC : Politique agricole commune

PLU : Plan local d'urbanisme

PNR : Parc naturel régional

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SCOT : Schéma de cohérence territoriale.



Les Verts de Haute-Normandie

34-35, quai du Havre- 76 000 Rouen

Tel : 02 35 70 12 10 / Fax : 02 35 07 47 44

E-mail : ecologie.hn@wanadoo.fr

Site : www.haute.normandie.lesverts.fr

Rédaction - conception : Stéphanie Cabantous - Août 2009
Impression sur papier recyclé - Imprimerie L'Artesienne